Paysage-Libre Vaud

VOLauVENT
Chasseron - Creux du Van
Notre Jura sans éoliennes

Communiqué de presse

Le projet éolien de Grandsonnaz des SIG pris dans un tourbillon où les combines des promoteurs font florès

Mardi 4 juillet 2022 – Le projet éolien des Services Industriels de Genève (SIG) qui prévoit la construction de 15 éoliennes géantes entre Chasseron et Creux-du-Van a été mis à l'enquête en automne dernier. Il a aussitôt fait l'objet de centaines d'oppositions de privés, d'associations et d'ONG défenseurs de la nature et du paysage.
Le traitement de ces oppositions par les quatre communes concernées a donné lieu à un florilège de manœuvres et d'astuces destinées à rejeter les oppositions et faire accepter le projet d'un seul coup, le même jour, par les législatifs communaux. Raté ! Seul le conseil général de Mauborget a accepté le projet, celui de Fontaines l'a rejeté. Les deux autres conseils : Bullet et Fiez sont dans des situations pour le moins compliquées.

Le site Internet du parc présente les quatre communes locales comme étant les porteuses du projet de **Grandsonnaz** mais derrière ce camouflage grossier, les vrais promoteurs sont les Services Industriels de Genève. Cette manière de communiquer n'est qu'un des aspects douteux de l'immense opération de désinformation et de pression réalisée par les promoteurs, les communes et leurs avocats.

Refus de livrer les informations

Comme on le sait désormais, dans un premier temps, toutes ces communes ont refusé de livrer les **conventions secrètes** qui les lient aux promoteurs. Il a fallu passer par la justice vaudoise pour obtenir gain de cause et constater que les craintes des opposants étaient fondées : les communes sont bel et bien liées depuis des années, ce qu'elles se sont bien gardé de reconnaître spontanément.

Pression sur les présidents des législatifs

Avant les séances où les législatifs des quatre communes étaient censés décider du sort de leur partie du projet, leurs présidents (ainsi que les syndics) ont été convoqués à une séance de coordination organisée par l'avocat attitré des communes. Le but était de leur expliquer comment gérer les opérations pour obtenir des votes favorables dans les quatre communes, le 20 juin 2022. Cette manière de procéder avec des organes délibérants pose un vrai problème d'éthique démocratique. Heureusement l'opération a partiellement échoué car la commission de Fiez a refusé de livrer son rapport dans le délai de deux semaines qui lui était imposé pour analyser les milliers de pages du dossier. Son conseil général a donc légitimement repoussé le traitement du sujet à l'automne.

Secrétariat Paysage-Libre Vaud, Chemin de Mandou 5 - CH-1041 Bottens
www.plvd.ch - Courriel : info@plvd.ch - Tél : + 41 (21) 881 37 53 – Mobile : +41 (79) 213 63 80

Pressions sur les opposants

Dans toutes les communes, les autorités ont tenté d'obliger les opposants, membres des législatifs, à se récuser parce qu'ils défendaient des intérêts privés. Heureusement, la manœuvre n'a pas marché partout.

Nouveau vote en perspective ?

Comme naguère à La Praz, le résultat serré de la commune de Fontaines donne des envies aux partisans du projet qui verraient bien un nouveau scrutin sous le prétexte que la population n'aurait pas été correctement informée. Malheureusement pour eux, face aux demandes répétées des opposants qui voulaient un débat public contradictoire, les quatre communes ont affirmé par écrit que l'information donnée au public était largement suffisante :

« des séances d'information et l'enquête publique relatives à ce projet ont déjà eu lieu. Il en va de même des séances de conciliation qui se sont tenues les 8,9 et 10 mars 2022. »*

Conflits d'intérêt

A Bullet notamment, il apparaît clairement qu'une seule famille joue un rôle déterminant dans les opérations de promotion du parc éolien de Grandsonnaz. Plusieurs membres de cette famille se trouvent en effet à des postes clés de la politique communale et ne manquent pas d'en user, voire d'en abuser pour faire passer leurs convictions.

Rétention d'information, pressions diverses, contorsions démocratiques, conflits d'intérêt : la démocratie et l'éolien ne font décidément pas bon ménage.

Le soussigné de gauche se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

* *Lettre du 23.06.22 de la commune de Bullet aux associations signataires du présent communiqué, au nom des quatre communes impliquées dans le projet*

Paysage-Libre Vaud

Jean-Marc Blanc, secrétaire général

Vol-au-Vent

Pierre Cusin, président